

Travail au noir dans les services à la personne

Principaux enseignements de la 4^{ème} édition du baromètre Oui Care

Le travail non déclaré reste un fléau pour tous

La 4^{ème} édition du baromètre Oui Care-Market Audit montre que les Français n'ont pas changé leurs habitudes et continuent à faire massivement usage du travail au noir malgré la crise qui a précarisé un très grand nombre de personnes qui se sont retrouvées sans revenu ni aide de l'état du jour au lendemain. Et pourtant, cette même crise a permis aux Français de se rendre compte combien les métiers des services à la personne et tout particulièrement celui d'auxiliaire de vie étaient essentiels.

52 % des Français continuent d'employer au noir/gris leurs intervenants contre 58 % en 2018, date de la précédente édition du baromètre soit une baisse peu significative.

Pourtant 75 % des Français sont conscients des risques encourus en utilisant le travail au noir (41 % totalement, 34 % assez).

Seule note positive de cette étude, l'avance immédiate du crédit d'impôt mise en place en janvier 2022 par l'État, afin que les familles ne paient que la part nette du salarié à domicile. Si elle reste encore insuffisamment connue, cette avance représente néanmoins un vrai levier pour barrer la route aux pratiques de travail au gris ou au noir. Aujourd'hui **seuls 38 % des Français ont connaissance de ce dispositif mais 80 % déclarent que cette avance les incite à déclarer davantage leurs intervenants.**

*Le groupe Oui Care publie les résultats de son 4e baromètre sur le travail au noir réalisé du 20 au 28 janvier 2022. Source Oui Care/Market Audit. Panel de 1002 interviews représentatives de la population française. * Le groupe Oui Care est le leader des services à domicile en France. S'appuyant sur 18 000 collaborateurs, plus de 450 agences en France, 9 marques BtoC (O₂ Care Services, France Présence, APEF, Interdomicilio, AssiDom, Nounou Expert, La Compagnie des Lavandières, Maison Eliya Paris, Autonomia) et 3 marques BtoB (Silver Alliance, ASAP, itSAP), le groupe Oui Care contribue au bien-être quotidien de plus de 100 000 familles, en leur apportant des services à domicile de qualité : entretien du domicile, garde d'enfants, accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap, jardinage, bricolage et conciergerie de proximité.*

Côté Employeur

un travail au noir / gris qui peine à baisser significativement

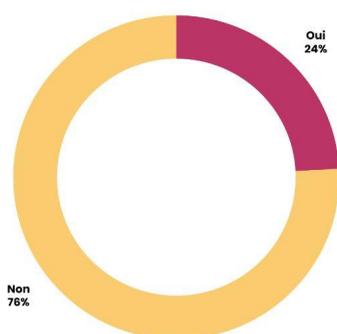
En 2021, 52 % des Français ayant eu recours à du service à la personne ont fait travailler au gris ou au noir leurs intervenants contre 58 % en 2018.

	Français ayant recours à la prestation de manière rémunérée	2021 Travail au noir / gris : % non déclaration et déclaration partielle	Rappel 2018 Travail au noir / gris : % non déclaration et déclaration partielle	Rappel 2013 Travail au noir/gris : % non déclaration et déclaration partielle
Aider vos enfants dans leur travail scolaire	46%*	42%	44%	51%
Garder vos enfants pendant la journée ou après l'école	48%*	41%	43%	37%
Garder vos enfants le soir lorsque vous sortez (baby-sitting)	44%*	40%	50%	54%
Tâches ménagères	21%	36%	35%	33%
Jardinage à domicile	18%	36%	48%	40%
Aide accompagnement à domicile	10%	56%	59%	42%

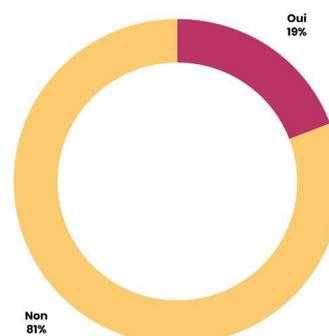
*Sur la base des parents

Pour la majorité des Français, faire travailler & travailler au noir n'est pas citoyen

Pensez-vous que faire travailler au noir c'est citoyen ?



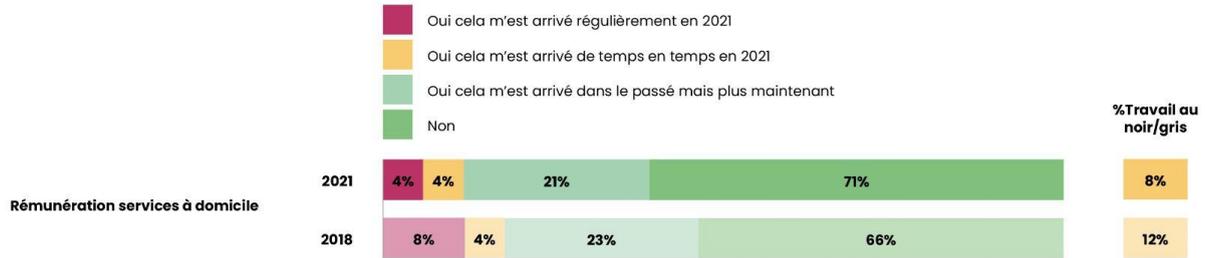
Pensez-vous que travailler au noir c'est citoyen ?



Côté Employés

8 % des Français se déclarent toujours travailleurs au gris ou noir en 2021

Vous est-il arrivé d'être rémunéré pour effectuer des services à domicile (baby-sitting, ménage, soutien scolaire...) sans être déclaré ?

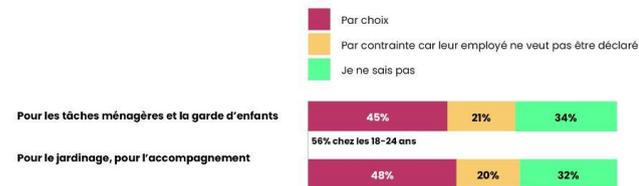


La vision employeur / employé

Le recours au travail au noir est perçu comme un choix pour les employeurs mais aussi pour les employés

.Vision employeurs

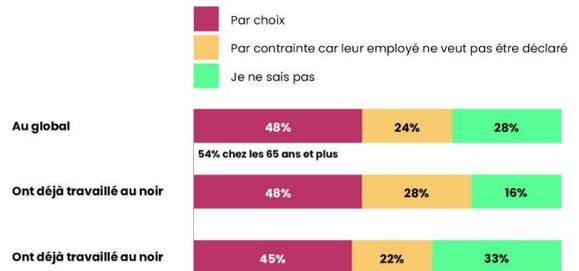
Les personnes qui font travailler quelqu'un sans le déclarer le font généralement... ?



Il n'y a pas de différences significatives avec les Français ayant déclaré l'intégralité des sommes versées et n'ayant pas déclaré.

.Vision employés

Pensez-vous que les personnes qui travaillent sans être déclarées le font généralement... ?

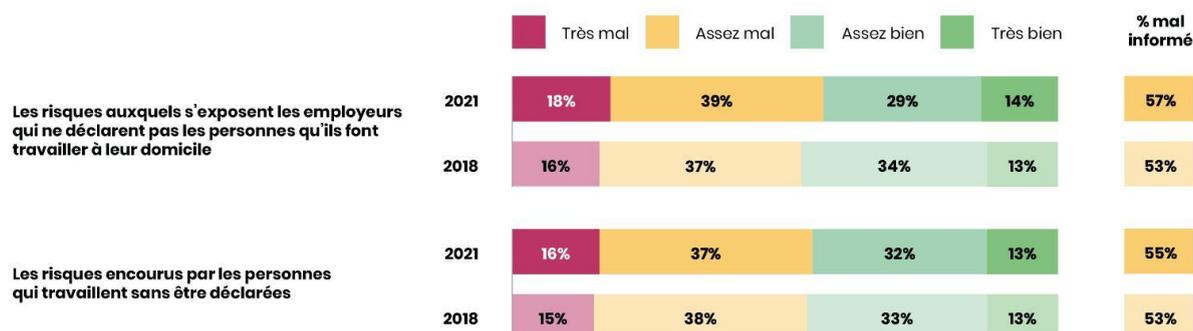


Les risques du travail au noir

Les risques du travail au noir/gris restent insuffisamment ancrés pour modifier en profondeur les pratiques

57 % se sentent mal informés sur les risques encourus (+4 points vs 2018)
25 % ne sont peu ou pas du tout conscients des risques encourus

Vous sentez-vous très bien, assez bien, assez mal ou très mal informé sur...



Etes-vous conscient des risques pris en recourant au travail au noir ?

N=279 : employés ayant fait dans le passé, régulièrement ou de temps en temps en 2021 du travail rémunéré sans être déclaré



Le travail au noir constitue un frein à la liberté des femmes (60 %, +6 pts) mais n'est pas encore perçu comme une aliénation

Selon vous, le travail au noir est-il un frein à la liberté des femmes ?

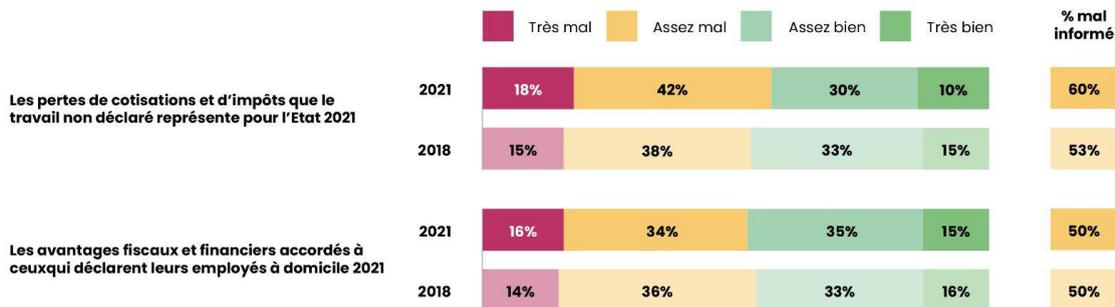


La perception des avantages fiscaux

Une information encore jugée insuffisante

50 % des Français déclarent être mal informés sur les avantages fiscaux (pas d'évolution depuis 2018)

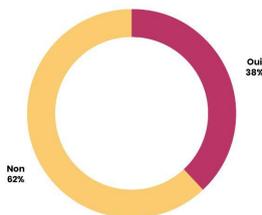
Vous sentez-vous très bien, assez bien, assez mal ou très mal informé sur...



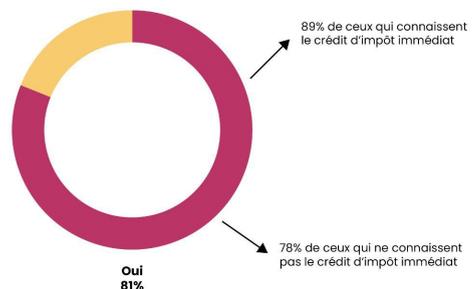
L'avance immédiate est encore peu connue, mais perçue comme un vrai levier contre le recours au travail au noir

38 % des Français connaissent la nouvelle règle du crédit d'impôt en 2022, davantage pour les plus âgés (65 ans et plus). Ce crédit d'impôt instantané est perçu comme un véritable bouclier contre le recours au travail au noir pour près de 9 Français sur 10.

A partir de 2022, le crédit d'impôt va être immédiat, instantané. Chaque mois, vous n'allez payer que la somme nette c'est-à-dire après avoir soustrait le montant du crédit d'impôt. Vous n'aurez plus à avancer l'argent jusqu'à l'année suivante. Le saviez-vous ?



Ce crédit d'impôt immédiat, instantané va-t-il favoriser le recours à des services à la personne déclarés ?



Méthodologie

Enquête Online réalisée du 20 au 28 janvier 2022, sur un échantillon de 1002 individus représentatif de la population française.

Contacts presse :

Groupe Oui Care

Marina Rezé : 07 63 75 10 59 / marina.reze@ouicare.com

Hugo Pichot : 06 99 14 90 80 / hugo.pichot@ouicare.com

KBZ Corporate pour Oui Care

Laurence Martin : 06 47 69 85 99 / lmartin@kbzcorporate.com

Sandra Tricot : 06 65 85 85 65 / stricot@kbzcorporate.com